



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Direction de l'Action
Pédagogique et des
Inspections
DAPI

Affaire suivie par :
Mme VINCIGUERRA-
CERAMI
Mme LECOURT-
CAPDEVILLE
IA-IPR SVT

Téléphone
04 93 53 71.50/51
Fax
04 93 53 72 44
Mél.

jpr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Madame Béatrice LECOURT -
CAPDEVILLE
Madame Christiane VINCIGUERRA –
CERAMI

Inspectrices d'Académie - Inspectrices
Pédagogiques Régionales de sciences
de la vie et de la Terre,

à Mesdames et Messieurs les
Professeurs de sciences de la vie et de
la Terre
des collèges et lycées publics et privés
sous contrat d'association,
s/c de Madame, Monsieur le Chef
d'établissement.

Nice, le 11 septembre 2017

Objet : lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

L'inspection pédagogique régionale des sciences de la vie et de la Terre vous souhaite, ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoire, une excellente rentrée scolaire.

Monsieur Patrick Demougeot a fait valoir ses droits à la retraite que nous lui souhaitons heureuse et épanouissante. Monsieur Loïc Mathon a obtenu sa mutation pour l'académie de la Nouvelle Calédonie. Tous nos vœux de réussite l'accompagnent dans cette nouvelle affectation.

Partie commune à toutes les disciplines

En ce début d'année scolaire, les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de l'Académie de Nice vous remercient pour l'ensemble du travail accompli au bénéfice de la réussite des élèves ; ils tiennent à vous apporter leur soutien et leurs encouragements.

Les objectifs principaux engagés l'année dernière lors de la réforme du collège se poursuivent à cette rentrée. Une évolution des pratiques pédagogiques a été amorcée, elle s'inscrit nécessairement dans un processus long, individuel et collectif. Il convient de consolider ces changements en continuant :

- L'appropriation des programmes disciplinaires organisés par cycles d'enseignement et directement référés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- L'évolution des pratiques d'accompagnement et d'évaluation avec la mise en place de nouveaux outils permettant un meilleur suivi des progrès et des acquis des élèves
- L'engagement dans le travail collectif en équipe disciplinaire, interdisciplinaire et inter-degrés favorisant l'éclosion de nouveaux projets, notamment par l'intermédiaire des EPI et des divers parcours éducatifs permettant le décloisonnement des champs disciplinaires.



2 / 6

Les aménagements de l'organisation des enseignements en collège à la rentrée 2017 renforcent l'autonomie des équipes dans les établissements et permettent d'exercer la liberté pédagogique pour mieux adapter les projets aux besoins des élèves et aux réalités locales.

Les objectifs principaux engagés l'année dernière au lycée – développement des liaisons Collège / Lycées, et continuum Bac -3 / Bac +3 – seront aussi poursuivis pour contribuer à un parcours de formation et une orientation réussis pour chaque élève.

En ce qui concerne le numérique éducatif, nous continuerons à proposer un programme de formation afin de développer des usages plus intégrés et innovants dans la classe et de préparer le professeur à cette nouvelle posture autour des humanités numériques. La DANE reste à votre écoute via l'adresse : dane@ac-nice.fr

Un ensemble de ressources pédagogiques sont à votre disposition sur le site Eduscol et sur les sites académiques.

Dans le cadre de la mise en place du protocole « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR), nous vous accompagnerons, au-delà de l'évaluation, dans vos pratiques professionnelles de manière individuelle et collective.

---O---

Les sciences de la vie et de la Terre

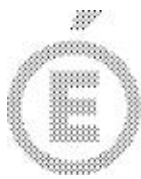
Les fondamentaux de la discipline

Les sciences de la vie et de la Terre, enseignement explicatif ancré dans le réel, permettent à l'élève, futur citoyen de demain, de comprendre le monde dans lequel il vit et par conséquent les enjeux sociétaux auxquels il est et sera confronté. Il est essentiel pour cela, de privilégier les sorties de terrain et les expérimentations. Les activités pratiques, spécificité et richesse des enseignements scientifiques et technologique, facilitent, à travers l'acquisition des compétences expérimentales, une orientation positive de l'élève et légitiment la nécessité de l'existence de groupes à effectifs réduits. L'utilisation du numérique comme celle de documents papier peut, à chaque fois que cela est possible, compléter harmonieusement l'investigation du réel sans pour autant s'y substituer.

Afin de susciter l'engagement des élèves et favoriser l'intégration des savoirs, des savoir - faire et des savoir - être, il convient, aussi bien en collège qu'en lycée, d'avoir recours à des situations d'apprentissage contextualisées, s'inspirant des questions de l'actualité, des réalisations scientifiques et technologiques liées au quotidien des élèves ou des grands enjeux sociétaux actuels.

Le travail collaboratif des élèves à travers des activités mosaïques peut être envisagé lorsque le matériel technique n'est pas suffisant ou lorsque des échantillons sont difficiles à se procurer. Cette organisation tout en favorisant une pédagogie différenciée, évite la multiplication des exemples traités et une perte de temps dans la progression. La confrontation de données obtenues sur un même sujet dans des groupes différents, permet ainsi de dégager une notion ayant une portée générale et aide l'élève à prendre conscience du fait que ce n'est pas l'exemple qui est à retenir, mais la notion qui découle de son étude.

Cependant, il est nécessaire que tous les élèves réalisent la même expérience lorsque la réponse à une problématique repose sur le nombre de résultats obtenus. Nous vous conseillons donc, lorsque le besoin s'en ressent, de mutualiser le matériel avec les autres disciplines de l'établissement et/ ou avec les établissements du bassin d'éducation et de formation. L'analyse des conditions expérimentales et l'exploitation des résultats, facilitées par l'utilisation du numérique, permettront à l'élève de discuter la fiabilité et la validité de ces derniers. Ils pourront développer un esprit critique indispensable pour distinguer les faits des opinions et s'interroger sur les limites de l'objectivité et de la neutralité de l'information.



Quelles que soient les activités choisies, il est nécessaire de privilégier les phases de réflexion individuelle et /ou en groupe pour favoriser les écrits et les oraux intermédiaires afin de permettre que les phases de mutualisation, indispensables à l'acquisition des compétences relatives à la citoyenneté et à la maîtrise des langages, ne soient pas réservées à un petit nombre d'élèves.

Pour toutes les raisons évoquées et pour éviter un souci permanent de la gestion du temps, qui conduit à une guidance excessive des élèves et les confine dans un statut d'exécutants de tâches plus que dans celui d'acteurs de leurs apprentissages, il est préférable que les plages horaires de SVT, sciences expérimentales, ne soient pas, morcelées.

Les orientations actuelles de notre enseignement

L'approche par cycle d'apprentissages exigée par les nouveaux programmes depuis l'école maternelle jusqu'à la fin du collège, s'appuie sur votre professionnalité pour appréhender collectivement l'association pertinente des contenus d'enseignement et des procédures d'acquisition et d'évaluation des compétences au service de la réussite du parcours de l'élève. Mais que ce soit au collège ou au lycée, l'enseignement en SVT est spiralaire. Les concepts préalablement traités sont abordés plusieurs fois, avec des ambitions différentes et dans des contextes variés, afin d'assurer progressivement la maîtrise des compétences et des connaissances qui leur sont associées. Pour permettre l'acquisition progressive des compétences, il est nécessaire de réaliser une programmation collective des activités d'enseignement/apprentissage en veillant à donner la priorité aux activités pratiques.

Une réflexion collective doit être aussi engagée sur la valeur ajoutée de l'utilisation du numérique en classe, pour contribuer à la réussite de tous les élèves. Nous pensons particulièrement à son utilité dans la mise en place des parcours d'apprentissage adaptés spécifiquement aux caractéristiques de chaque élève, en donnant à chacun la possibilité de suivre, soit le même chemin que les autres, mais dans une temporalité différente, soit des "chemins d'apprentissage" différents dans le même espace temps.

Bâtir une « école de la confiance » implique nécessairement la mise en œuvre d'une évaluation positive, compréhensible par les élèves et leur famille, qui valorise les progrès et encourage les initiatives. L'évaluation de l'élève ne peut pas être dissociée de ses apprentissages. Pour que cette dernière soit efficiente, il est recommandé de l'associer à des descripteurs précis et explicites dans des contextes variés, aussi bien en lycée qu'en collège, et d'identifier pour chaque compétence les niveaux à faire acquérir. Des stratégies diversifiées impliquant l'élève dans des processus d'évaluations diagnostique et formative sont essentielles pour individualiser l'accompagnement de chacun.

Au lycée et plus particulièrement en classe de seconde, et afin d'assurer la fluidité du parcours de l'élève, il faudra veiller à pérenniser les pratiques d'évaluation de l'école et du collège. Nous vous invitons pour cela, à repérer les niveaux d'acquisition de compétences des élèves dans les enseignements disciplinaires obligatoires afin de permettre d'acquérir et/ou de renforcer les compétences, dans un contexte différent favorisé par l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration, dispositifs facilitant une aide à la construction du projet de l'élève pour fonder un diagnostic solide de décision à son orientation.

Dans la continuité de la mise en œuvre de la réforme du collège, l'enseignement des sciences et technologie en cycle 3 doit rassembler les trois disciplines sur des problématiques communes, abordant toutes les thématiques du programme. Pour cela, la concertation entre les enseignants des disciplines est préconisée dès la conception du ou des projets et des évaluations que l'on souhaite fréquentes et variées. Même si chaque professeur garde son expertise disciplinaire, ce travail en interdisciplinarité permet de mieux appréhender les compétences à acquérir et entretient la motivation des élèves.



4 / 6

L'introduction éventuelle des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), en classe de sixième, permet d'accentuer ce regard croisé de plusieurs disciplines sur un même objet d'étude.

Dans la mesure du possible, nous réunirons les équipes pédagogiques scientifiques lors de visites en établissement, pour envisager une évolution des modalités d'organisation pédagogique.

En cycle 4 la réflexion engagée l'an dernier, au sein des équipes disciplinaires, sur la conception de programmations spirales est à poursuivre. On veillera à apporter davantage de cohérence en n'hésitant pas à décloisonner les trois thèmes du programme pour mieux enseigner les idées clés. Il est souhaitable que vous poursuiviez votre investissement dans l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires, modalités pédagogiques qui ont fait leur preuve pour soutenir et/ou construire l'acquisition des compétences et connaissances des élèves.

SVT, discipline non linguistique

Les sciences de la vie et de la Terre, peuvent être enseignées en langues étrangères ou régionales tant au collège dans le cadre de l'accompagnement personnalisé (AP) ou des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) qu'au lycée, en sections européennes et/ou lors de l'AP, des enseignements d'exploration et des travaux personnels encadrés. Cet enseignement a vocation de participer, grâce à une découverte de cultures scientifiques différentes, à l'ouverture au monde de l'élève qui s'avère nécessaire à sa formation de citoyen européen.

Nous invitons les professeur-e-s disposant d'une compétence en langue étrangère à passer l'examen de certification complémentaire. Les inscriptions se déroulent du mardi 12 septembre au jeudi 12 octobre 2017. Les modalités d'inscription peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://www2.ac-nice.fr/cid71900/certification-complementaire.html>

SVT et enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique (EMC) est dispensé au collège et au lycée avec un horaire d'une demi-heure hebdomadaire de la classe de sixième à la classe de terminale. Toutes les disciplines, y compris la nôtre, doivent coopérer à la construction d'un jugement moral et civique de l'élève, afin de lui faire acquérir un esprit critique, indispensable à tout citoyen, pour s'engager d'une manière réfléchie dans la vie et la gestion de la cité. Les programmes de SVT, tant au collège qu'au lycée, et notre culture disciplinaire légitiment notre participation à cet enseignement.

Les programmes de l'EMC ont été publiés au bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=32675).

SVT et réglementation

Il est impératif de privilégier les sorties sur le terrain et les activités pratiques en tenant compte du cadre réglementaire. Nous vous demandons en particulier d'être attentifs aux consignes de sécurité et d'éviter, par exemple, d'utiliser une flamme pour porter à ébullition certains produits inflammables tels que l'éthanol.

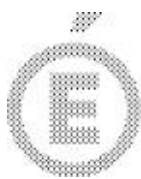
Il est vivement recommandé de faire adhérer l'élève au respect des règles afin qu'il puisse intégrer que l'engagement de la responsabilité individuelle est indispensable pour assurer la sécurité collective.

Par ailleurs, les règles relatives à la pratique de la dissection précisent qu'il est possible de disséquer des invertébrés (à l'exception des céphalopodes) et des vertébrés ou produits de vertébrés destinés à l'alimentation.

Recueil de textes de référence :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/99/3/PLAQUETTE-SVT-02-2016_Couleurs_549993.pdf

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104634



5 / 6

Travaux personnels encadrés (TPE)

La liste des thèmes en vigueur pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 est parue dans la [note de service n° 2017-134 du 31 juillet 2017](#) (BO du 24-08-2017).

- Thèmes communs aux classes de premières ES, L et S : l'aléatoire, l'insolite, le prévisible ; éthique et responsabilité ; individuel et collectif.

- Thèmes spécifiques à la première S : structures ; la mesure ; matière et forme.

Nous vous demandons de tenir compte de la note de service n° 2017-024 du 14-2

2017 (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113091) qui indique des modifications portant sur la fonction du carnet de bord, le respect des consignes méthodologiques concernant la citation des sources et sur les usages pertinents des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE)

Pour l'année 2017-2018 le thème TIPE commun aux filières BCPST, MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé Milieux : interactions, interfaces, homogénéité, ruptures (http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=111480&cbo=1)

Ressources

Ressources académiques et régionales

Nous vous recommandons de consulter régulièrement le portail académique de SVT ainsi que les autres sites académiques ou régionaux présentant de très nombreuses ressources utiles à la construction de vos séances.

- Portail académique de SVT : <http://www.ac-nice.fr/svt/accueil/index.php>

- Lithothèque PACA : <http://www.lithotheque.ac-aix-marseille.fr/>

- Géoazur : <https://geoazur.oca.eu/fr/acc-geoazur>

- Observatoire océanologique de Villefranche sur Mer : <http://www.obs-vlfr.fr/web/index.php>

- Édusismo-Provence : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_100171/accueil

- Éducation au développement durable : <http://www2.ac-nice.fr/pid28989/developpement-durable.html>

- Éducation à la sexualité : <http://www2.ac-nice.fr/cid79597/education-sexualite.html>

- Égalité filles / garçons : <http://www2.ac-nice.fr/cid70576/l-egalite-entre-les-filles-les-garcons.html>

Ressources nationales

- Le portail national Éduscol - SVT : <http://eduscol.education.fr/svt/>

- Bio –Géo – Ressources pour l'enseignement des SVT, où sont regroupés des sites particulièrement riches en ressources utiles à l'enseignement scientifique au collège et au lycée : <http://acces.ens-lyon.fr/biogeo/accueil.htm>

- Planet Vie : <https://planet-vie.ens.fr/>

- Planet Terre : <http://planet-terre.ens-lyon.fr/>

- ACCES (Actualisation Continue des Connaissances des Enseignants en Sciences), plateforme pédagogique : <http://acces.ens-lyon.fr/acces>

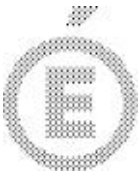
- L'observatoire agricole de la biodiversité : <http://observatoire-agricole-biodiversite.fr/>

- Observatoire des saisons : <http://www.obs-saisons.fr/>

Ressources universitaires

- Collège de France : <https://www.college-de-france.fr/site/college/index.htm>

- Vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.canal-u.tv/>



6 / 6

Chères et chers collègues, nous vous assurons de notre volonté d'écoute et d'accompagnement dans votre mission et vous prions de croire en l'expression de notre sincère et profonde considération.

Béatrice Lecourt-Capdeville

Christiane Vinciguerra-Cerami